



Services Informatiques

Projets ICT de fonctionnement

Année 2003 : fixation des objectifs

Version 1 : 29/01/2003

Une version électronique de ce document est disponible sur Internet www.minfin.fgov.be, rubrique "ICT et plan informatique"

Projets ICT de fonctionnement

Année 2003 - fixation des priorités

Tables des matières

1. INTRODUCTION	2
2. PROPOSITIONS	2
3. LES GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX	3
a. Banque Carrefour des entreprises	3
b. Transit douanier européen (NCTS)	4
c. Consolidation des mainframes Bull	5
d. Centres régionaux TVA	5
e. Attestations de soins	6
f. Automatisation de l'exploitation	6
g. Outils de gestion du réseau	7
h. Workflow IF	7
i. Extensions MCC douanes	7
j. Modernisation accès au réseau européen VIES	8
k. Interfaces graphiques WSM	8
l. Accès DB-PERS par intranet	8
m. Circonscriptions	8
4. LES RESSOURCES BUREAUTIQUES	9
a. PC de bureau	9
b. PC portables	10
c. Imprimantes	10
d. Serveurs	11
e. Logiciel libre	11
f. Petit matériel et programmes spécifiques	12
g. Dataprojecteurs	12
h. Toners et autres consommables	12
i. Roll-out du matériel	13
5. BUDGET ET CHEFS DE PROJET	14

1. INTRODUCTION

Ce plan se rapporte aux projets que le Département doit mettre en oeuvre pour améliorer sa gestion quotidienne, assurer son fonctionnement optimal ou participer à des projets d'envergure (fédéraux ou européens).

Il est un complément au *Plan ICT de réalisation Coperfin*.

2. PROPOSITIONS

Il est proposé de réaliser les projets décrits dans la suite de ce document.

3. LES GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

Sous cette rubrique sont repris les projets qui dépassent le cadre du Département (projets fédéraux ou européens), ou le cadre d'une seule administration (projets d'intégration interne).

a. Banque Carrefour des entreprises

La Banque Carrefour des entreprises (BCE) est un des projets essentiels de l'E-government fédéral. Elle est basée sur les principes suivants :

1. *Numéro d'identification unique* pour les entreprises, personnes morales, les entrepreneurs indépendants et certaines entités privées ou publiques.

2. Les *données d'identification de base* (dénomination, adresse, forme juridique, activités, autorisations...) sont stockées dans une banque de données centrale gérée par le Ministère des affaires économiques. Ces données sont diffusées à tous les services publics qui en ont besoin.

3. Chaque Ministère gère les *données spécifiques* nécessaires à son fonctionnement dans son propre système d'information.

Projets 2003

L'adaptation des systèmes d'information du Département prendra plusieurs années et a été découpée en phases.

En 2003, une assistance externe sera nécessaire pour mettre en place l'outil d'échange d'information avec la BCE (via l'UME), ainsi que l'adaptation des applications internes, principalement le signalétique et le Compte courant TVA, le répertoire des Personnes morales et le fichier des Entrepreneurs enregistrés.

Une attention particulière sera accordée au transfert de connaissances vers le personnel informatique du Département.

b. Transit douanier européen (NCTS)

Situation actuelle

A l'appui du règlement des formalités et du contrôle du transport des biens sous entrepôt douanier, le système d'information Transit est progressivement mis en exploitation, en se basant sur le *New Computerized Transit System* (NCTS). Dans l'ancienne situation, les mouvements de biens étaient suivis par documents papiers (documents T). Dorénavant la déclaration, l'enregistrement et le lieu de contrôle ainsi que l'apurement des documents de transfert ont lieu de manière électronique

Transit est constitué d'un ordinateur central à Bruxelles (Union européenne) avec des bases de données et des ordinateurs nationaux dans les 22 pays participants. Ces ordinateurs forment ensemble un système virtuel. Pour l'échange de données avec les déclarants, il est fait notamment usage de messages EDIFACT (*Electronic Data Interchange for Administration, Commerce en Transport*) qui sont envoyés via une liaison directe suivant le standard X 400.

L'Union européenne propose une application (MCC, *Minimum Common Core*) disponible pour un usage national des pays participants qui sont libres de développer leur propre application. La Belgique fera usage du MCC.

Transit a pour but d'accroître l'efficacité et l'effectivité du traitement des déclarations de transport. La communication électronique, par l'échange réciproque de données entre les pays participants et lors de la communication avec les déclarants mènera à une procédure de transport plus rapide et à une diminution des erreurs. L'envoi par la poste de 5 exemplaires d'un document T prend bien plus de temps que l'envoi électronique d'un message. C'est avantageux tant pour la vie des entreprises que pour la Douane. Le système contribuera également à la prévention de la fraude

Projets 2003

La date de mise en production est irrévocablement fixée au 01.07.2003. Un comité de pilotage a été mis en place pour assurer le bon fonctionnement du projet.

c. Consolidation des mainframes Bull

Situation actuelle

Il y a quelques années, le Département comptait un mainframe Bull dans les administrations suivantes : Contribution directes, Douane et accises, Secrétariat général.

L'intégration des ordinateurs centraux des Douanes et du Secrétariat général a été réalisée en 1999.

Projets 2003

La prochaine étape consiste en la consolidation des 2 mainframes Bull actuels en un seul ordinateur de production. L'expérience acquise précédemment sera mise à profit pour réaliser une intégration harmonieuse à la fois des points de vue techniques, organisationnels et humains.

Parallèlement, une distinction encore plus nette sera faite entre les machines de production et la machine de test, dont l'utilisation sera systématique et obligatoire.

Le fonctionnement de l'architecture mise en place sera vérifié régulièrement.

d. Centres régionaux TVA

Situation actuelle

Les centres régionaux de la TVA (CTRI) ont été mis en place à une époque où les ordinateurs centraux n'étaient pas assez puissants pour assurer la mise à disposition facile des informations qu'ils traitaient, ce qui a amené l'installation d'ordinateurs plus proches de leurs utilisateurs.

L'évolution technologique permet dorénavant de travailler d'une façon centralisée tout en mettant les informations à la disposition des utilisateurs, y compris les documents imprimés.

Projets 2003

Lors du renouvellement du contrat en cours, les CTRI ne seront plus

équipés d'ordinateurs de type "mainframe de base", mais leur structure administrative est maintenue. La migration sera réalisée en tenant compte des ressources humaines disponibles, tout en visant à minimiser les risques.

e. Attestations de soins

Situation actuelle

Depuis de nombreuses années, une cellule du Secrétariat général gère, imprime et délivre les attestations de soins destinées au secteur médical et para-médical.

Les informations relatives au nombre d'attestations livrées, leurs numéros, etc... sont mise à la disposition des Contributions directes et servent de base à la taxation des revenus des personnes ou des institutions ayant délivré ces attestations.

Projets 2003

Tant le matériel que les processus de fonctionnement de cette application sont obsolètes, ce qui met, à terme, son fonctionnement en danger.

En 2003, un groupe pluridisciplinaire sera mis en place pour étudier la situation et proposer, le cas échéant, une solution alternative répondant aux besoins réévalués et mettant en oeuvre une technologie plus moderne.

f. Automatisation de l'exploitation

Situation actuelle

Le fonctionnement des différents CTI a, depuis leur mise en place, été assuré avec compétence et dévouement par le personnel d'exploitation (opérateurs). Ces grades sont en extinction depuis quelques années, ce qui pose le problème du remplacement des agents partis à la pension.

Projets 2003

Les investissements nécessaires seront faits pour poursuivre et intensifier l'automatisation de la production, tant au niveau de l'assistance que de la formation du personnel de salle (*upgrade* des opérateurs). La généralisation de l'automatisation de l'exploitation doit être menée parallèlement à la mise en place d'un centre de *Disaster Recovery*.

g. Outils de gestion du réseau

Situation actuelle

Le Département dispose d'un réseau moderne auquel sont connectés environ 20.000 PC. Depuis le début de l'installation de ces PC, des outils techniques sont disponibles pour en faciliter la gestion.

Projets 2003

L'équipe réseaux, avec la collaboration des administrations dans le cadre de la structure transversale réseaux, mettra en place les outils technologiques suivants:

- DNS (*Domain Name Service*) : service intranet transformant les noms de domaine en adresse IP
- DHCP (*Dynamic Host Configuration Protocol*) : protocole destiné à assigner des adresses IP dynamiques aux PC, afin de simplifier l'administration du réseau

Ces outils permettront une gestion dynamique du réseau à distance, ainsi que des PC qui y sont connectés. Cette technologie est indispensable au fonctionnement du *Disaster Recovery Plan* et un préalable à l'évacuation de la Tour Finances.

h. Workflow IF

Les services informatiques prêteront en 2003 une assistance logistique au Corps interfédéral de l'Inspection des finances qui souhaite la mise en place d'un système de Workflow pour l'échange d'informations confidentielles.

Ce projet sera réalisé dans le cadre d'un accord de coopération.

i. Extensions MCC douanes

Le *Minimum Common Core* (MCC) est mis à la disposition des états membres par l'Union européenne. Les extensions suivantes seront mises en place en 2003 :

- analyse de risques
- gestion des garanties

En effet, les extensions sont à charge des états membres, bien que résultant parfois d'analyse et études faites au niveau européen.

j. Modernisation accès au réseau européen VIES

Le réseau européen VIES (*Vat Information Exchange System*) relie les banques de données des pays membres en matière de TVA. Il poursuit un double but :

- permettre aux entreprises d'obtenir rapidement la confirmation du numéro de TVA de leurs partenaires commerciaux
- faciliter l'échange d'informations entre pays membres dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale

L'interface entre ce réseau et l'ordinateur central de la TVA a été installée en 1992. Elle doit être modernisée et adaptée aux nouvelles technologies.

k. Interfaces graphiques WSM

Une interface graphique conviviale sera progressivement mise à disposition des utilisateurs des applications centrales de l'AFER et du Recouvrement. Un soin particulier sera accordé à l'ergonomie des écrans et aux possibilités de navigation rationnelles et intuitives.

l. Accès DB-PERS par intranet

Le Département a développé pour ses besoins propres un système automatisé de gestion de ses ressources humaines (la banque de données du personnel, en abrégé DB-PERS).

Cette application est actuellement accessible par les gestionnaires *Human resources*. Le projet décrit ici vise à la rendre accessible par intranet pour y consulter ses propres données, s'inscrire à des examens ou à des cours, modifier ses données individuelles (adresse, compte en banque, etc), introduire des demandes de congé ou des déclarations de créance en vue de remboursement de frais.

L'objectif poursuivi est la transparence, la rapidité de mise à disposition des informations et la diminution des tâches répétitives.

m. Circonscriptions

La détermination des circonscriptions par des moyens électroniques est un préalable au développement d'applications E-government (e-

Notariat, Banque Carrefour des entreprises, etc...). Cette application sera accessible par internet et intranet.

Pour rappel, ces circonscriptions sont différentes par administrations, et parfois par impôts. Cet outil sera adapté au fur et à mesure de l'harmonisation des circonscriptions.

4. LES RESSOURCES BUREAUTIQUES

Le Département souhaite une approche intégrée de sa bureautique (architecture couvrant : PC, imprimantes, distribution de software, gestion à distance, partage de fichiers, sécurité, protection contre les virus, etc).

a. PC de bureau

Situation actuelle

Le Département a fait le choix de conserver ses ordinateurs de bureau pendant cinq ans et d'y apporter pendant cette période le moins de modifications possibles.

Chaque année, un marché est passé visant à :

- remplacer le matériel hors garantie
- constituer un stock de réserve
- permettre la réalisation de projets prioritaires

Le stock de réserve permet de faire face :

- au remplacement du matériel volé
- au remplacement du matériel non réparable ou mis hors service
- aux demandes urgentes ponctuelles (nouveaux services, nouvelles cellules)

Projets 2003

Il sera procédé à l'acquisition de 8.000 PC de bureau (dont 4.500 remplacements). Leur répartition sera décidée par le Conseil de direction, selon les principes décrits ci-dessus.

b. PC portables

Situation actuelle

La politique du Département est de réserver l'utilisation de PC portables à des cas spécifiques pour lesquels l'utilisation de ce type d'ordinateur est soit indispensable, soit est générateur d'accroissements de productivité indiscutables.

L'exception est donc la règle, d'autant plus que ces ordinateurs sont onéreux, techniquement plus fragiles, sont facilement volés et mettent la sécurité de leurs utilisateurs en danger lors de leur transport (agressions physiques).

Projets 2003

Il sera procédé à l'acquisition de 350 PC portables dont la répartition sera décidée par le Conseil de direction.

c. Imprimantes

Situation actuelle

Le Département procède annuellement à l'acquisition :

- d'imprimantes individuelles qui sont connectées aux PC de bureau
- d'imprimantes de production qui sont connectées au réseau Finances et sont destinées aux services produisant d'importantes quantités de documents (recettes, etc.)
- d'imprimantes couleur individuelles (à jet d'encre) ou collectives (mise à disposition du management pour des besoins didactiques ou de prestige)

Projets 2003

Il sera procédé à l'acquisition du nombre d'imprimantes nécessaires à couvrir le remplacement du matériel hors garantie et l'extension du nombre de PC.

d. Serveurs

Situation actuelle

Le Département a fait clairement le choix d'une informatique centralisée et souhaite limiter le nombre de serveurs bureautiques au strict minimum, pour d'évidentes raisons de facilité et d'économie de gestion.

Il n'est fait usage de serveurs locaux que lorsque la situation l'exige et qu'aucune solution alternative ne peut être mise en oeuvre.

Projets 2003

Il sera procédé à l'acquisition des serveurs nécessaires aux projets repris dans les plans informatiques du Département.

e. Logiciel libre

Situation actuelle

La structure transversale bureautique a cherché des solutions de remplacement pour les logiciels suivants :

- Logiciel libre (Open Source) pour les serveurs bureautiques (Linux)
- Suite bureautique alternative (équivalente et compatible)

Ses conclusions ont amené au maintien de la situation actuelle.

Projets 2003

Cette même structure est chargée de constituer un projet pilote pour évaluer le coût total de possession des programmes bureautiques, tenant compte notamment du prix d'achat, du support, du déploiement et de la formation des utilisateurs.

f. Petit matériel et programmes spécifiques

Situation actuelle

La politique du Département est de standardiser l'équipement de ses agents au niveau du matériel et des programmes, choisis et installés à l'occasion de marchés annuels.

Les commandes de petit matériel bureautiques et de programmes répondant à des besoins spécifiques sont l'exception et doivent être justifiés professionnellement. Elles font l'objet jusqu'à présent de multiples petits dossiers distincts.

Projets 2003

Les petites commandes seront regroupées et feront l'objet d'un appel d'offre deux ou trois fois par an. Les commandes reconnues urgentes seront passées selon la procédure simplifiée dite de "factures acceptées".

g. Dataprojecteurs

Les Dataprojecteurs sont devenus des outils informatiques à part entière et leur acquisition est à charge des budgets informatiques.

Projets 2003

Les besoins de ce type de matériel seront couverts par un marché annuel permettant à la fois d'obtenir les meilleures conditions financières et d'uniformiser les modèles, permettant ainsi une utilisation et une gestion plus rationnelle.

h. Toners et autres consommables

Ce marché couvre les besoins de l'ensemble du Département en toners, encres pour imprimantes, consommables (disquettes, cédéroms inscriptibles, etc.).

La généralisation progressive de la bureautique individuelle entraîne une augmentation parallèle de la nécessité de ces produits.

Projets 2003

Une attention particulière sera apportée à la rédaction des cahiers des charges des différents marchés, de façon à en contrôler les coûts.

i. Roll-out du matériel

Le roll-out (déploiement) du matériel bureautique individuel est une opération logistique de grande ampleur exigeant rigueur et suivi.

Projets 2003

Cette année, deux opérations sont prévues : livraison, installation et connexion au réseau de 3.000 PC au cours du premier trimestre et de 8.000 PC au cours du quatrième trimestre.

De plus, 5.000 imprimantes seront livrées et installées.

5. BUDGET ET CHEFS DE PROJET

Les différents budgets (en milliers d'euro) et chefs de projet sont :

Projets	Budget 2003	Chef de projet utilisateur	Chef de projet ICT
Grands projets transversaux			
a. Banque carrefour des entreprises			S. Kocharnaïa
b. Transit douanier européen (NCTS)			M. De Doncker
c. Consolidation mainframes Bull			F. Baelus
d. Centres régionaux TVA			D. Baire
e. Attestations de soins			F. Dries
f. Automatisation de l'exploitation	250		F. Baelus
g. Outils de gestion du réseau			S. Thomas
h. Workflow IF			Ph. Clouner
i. Extensions MCC douanes	93		M. De Doncker
j. Accès réseau VIES	40		D. Quina
k. Interface graphique WSM			B. Corthouts
l. Accès DB-PERS par intranet			N. Box
m. Circonscriptions			B. Corthouts
Ressources bureautiques			
a. PC de bureau	10.350		bureautique
b. PC portables	700		bureautique
c. Imprimantes	2.500		bureautique
d. Serveurs	500		C. De Troyer

Projets	Budget 2003	Chef de projet utilisateur	Chef de projet ICT
e. Logiciel libre			M. Peynsaert
f. Petit matériel	1.700		bureautique
g. Dataprojecteurs			C. De Troyer
h. Toners et consommables	3.800		H. Vervloessem
i. Roll out matériel			C. De Troyer

c:\user\plans 2003\plan_projets de fonctionnement_choix2003 v1.wpd